



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Delatour-chronique-d-une-agonie>

Delatour : chronique d'une agonie

- Reportages... -

Date de mise en ligne : mardi 3 février 2015

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

L'entreprise Jean Delatour, fondée il y a plus de trente ans à Vénissieux, a été placée sous procédures de redressement et de sauvegarde par le tribunal de commerce. Pour les dirigeants, la crise en est la cause. Ils en profitent pour licencier plus de 130 salariés et fermer 20 magasins. La CGT dénonce une stratégie de mort programmée.

On avance dans un brouillard épais lorsqu'on veut en savoir plus sur le groupe. Difficile de s'y retrouver dans le nombre de sociétés créées par les dirigeants. Ils en annoncent 48, dont 2 SCI (Société Civile Immobilière), ce qui est déjà énorme. Mais dans son rapport, le cabinet mandaté par l'entreprise en a compté 74 et l'expert de la CGT 133, SCI comprises ! Pour s'en faire une idée, il suffit d'aller voir du côté des Chambres de commerce. On plonge alors dans des listes sans fin de diverses sociétés, dont de nombreuses SCI, basées sur toute la France qui n'appartiennent pas au groupe mais à ses dirigeants. Des SCI qui facturent des loyers aux magasins et groupe Delatour.

Comment ne pas se questionner sur la création d'un aussi grand nombre de sociétés ? Quelle collection ! C'est peut-être un Toc (Trouble obsessionnel compulsif) ? Certains se plaignent bien de « phobie administrative » lorsqu'ils sont pris la main dans le sac.

Cette multiplication affolante va de paire avec les mauvais résultats de l'entreprise. En effet, le chiffre d'affaires de Delatour a chuté de 17% en 2012 et 22% en 2013. C'est bien plus que dans la moyenne du secteur de la bijouterie qui a baissé de 6%. Cependant, la société GAD (groupement d'achat Delatour) fait d'énormes bénéfices et assure qu'elle facture aux boutiques du groupe avec une marge de 20%. Selon la CGT, c'est 25.5% en 2012 et 22.1% en 2013. Bénéfices nets en augmentation, marges très hautes se font au détriment des magasins. Sans compter les loyers pratiqués par les fameuses SCI qui inquiètent le syndicat.

Pour l'instant, en attendant la prochaine charrette, plus de 130 salariés, dont 33 à Vénissieux, ont été renvoyés à la fin de l'année. Les employés restants se sont retrouvés en sous-effectif à cause de ces licenciements alors que la période des fêtes est très chargée dans le secteur de la bijouterie. La solution ? Les dirigeants ont proposé aux salariés qu'ils venaient de licencier de revenir en CDD pour cette période ! Ce qui donne une idée du cynisme et du mépris désespérant de ces patrons envers les employés qui n'osent même pas défendre leurs droits.

La CGT soupçonne une liquidation organisée depuis longtemps. Les dirigeants brouilleraient les cartes via des sociétés servant à un transfert de finances.

Une crise qui sert d'alibi, un gouvernement qui fait des cadeaux au patronat avec l'argent public, des travailleurs qui n'osent pas se battre, pourquoi se gêner ? Tout est réuni pour continuer la casse.